



Déclaration liminaire FS du 29 avril 2025

Nous nous retrouvons ce mardi 29 avril 2025 pour un CSAL-FS avec un budget alloué à la formation spécialisée inconnu. Le contexte est politique, nous en avons conscience, mais devoir attendre plus de 4 mois avant de savoir de quelles finances dispose la Formation Spécialisée pour améliorer les conditions de vie, au travail des agents n'est pas acceptable pour nous, organisation syndicale défendant les agents.

Nous ne nous faisons aucune illusion sur ce que vous pourriez nous annoncer tant la potion du budget 2025 imposé par une économie de guerre est amère. Les dépenses de l'État sont programmées en baisse de 2 % soit 32 milliards d'euros (sauf pour les budgets militaires !) alors même que les besoins augmentent et que l'inflation n'est pas stoppée. Et le budget 2026 s'annonce encore plus compliqué avec la recherche de 40 à 50 milliards d'euros d'économies ! C'est encore et toujours l'austérité comme point d'horizon dégradant toujours plus le service public et la santé des agents qui le font fonctionner.

Dans notre région, c'est Arcelor Mittal, géant de la métallurgie, qui vient d'annoncer un immense plan de licenciement de 600 emplois, après avoir déjà fermé son site de Denain l'année dernière et qui a encore touché 300 millions d'euros d'aide de l'Etat et qui a distribué 1,7 milliard de dividendes en 2024. Mais pas d'économie à faire dans les aides publiques aux entreprises privées, qui vont essentiellement aux géants du CAC 40, et qui ont représenté plus de 200 milliards d'euros en 2023. Il en va ainsi aux pays de la « startup nation » et de la réindustrialisation...

Ces politiques d'austérité ont débouché sur 64 collègues qui perdent leur poste à la DRFiP Nord. Elles sont une nouvelle fois inacceptables, au sein d'un département largement sous administré, puisque nos effectifs ont

réduit à moins de 2 400 agents dans le département le plus peuplé de France avec 2,6 millions d'habitants.

Ces multiples suppressions de postes ont des conséquences très concrètes sur les conditions de travail des collègues dont vous avez la charge : absence de moyens pour réaliser les missions, sentiment de submersion d'une charge de travail devenu ingérable, casse des missions, conditions d'accueil des usagers inacceptables, etc. Nous alertons régulièrement sur les conditions de travail des collègues et des risques psycho-sociaux qu'elles entraînent. Cet état de fait est également constaté par la médecine de prévention, qui détaille ce mal-être au travail de rapport en rapport. Alors que la convocation de la FS du 3 avril prévoyait ce point à l'ordre du jour, il a disparu des radars lors de cette séance. Bref, à la DRFiP Nord, c'est encore et toujours la politique de l'autruche !

Ces conditions de travail ont également des conséquences très concrètes sur les chefs de services. Eux aussi sont des collègues qui subissent les suppressions de postes, la casse des missions, des conflits de valeurs et la casse des statuts. D'ailleurs, depuis cette année l'affectation au choix national des A+ est un recul extrêmement grave, tout comme celui du mouvement au choix en local des inspecteurs. La CGT Finances Publiques dénonce ces régressions et revendique et milite pour un mouvement avec des règles claires et connues de toutes et tous.

Dans ce contexte, la CGT revendique notamment :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et au contraire un recrutement renforcé
- la revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires
- le versement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)
- la fin du jour de carence et de la retenue de 10 % sur leur rémunération pendant un arrêt de travail
- un budget de la FS en nette hausse, en adéquation avec les besoins des collègues
- une ambiance thermique décente au sein des locaux de travail
- un management plus humain, moins vertical

La CGT Finances Publiques appellent l'ensemble des agents à se mettre massivement en grève le 13 mai pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail !

Concernant les points à l'ordre du jour de cette séance, nous les aborderons en séance. En plus de la disparition du point concernant le rapport annuel de la médecine de prévention, nous nous étonnons de la disparition du point sur l'actualisation de la fiche des risques professionnels.

